

## **Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école**

**Mesures visant à favoriser la collaboration des parents à la lutte contre l'intimidation et la violence et à l'établissement d'un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire :**

- Mots du mois aux parents
- Agenda/appels à la maison
- Rencontre de l'élève par la direction
- Rencontre des parents
- Signature du code de vie en début d'année

**Pour tout signalement d'acte d'intimidation, nous vous demandons de vous adresser à un membre de la direction.**